

# Tableau Contrat Pain 2013

Le présent contrat est établi , en **3 exemplaires**, pour une durée de 7 mois (de Mai à Novembre 2013)

Après signature des 2 parties prenantes, chacune récupérera un exemplaire du présent contrat, et le 3ème reviendra au tuteur du producteur.

## \* Prise du pain

- Tout pain non retiré sera perdu.

- Les consomm'acteurs peuvent faire retirer leurs pains par des personnes de leur choix, adhérents ou non à l'AMAP.

Indiquer le nombre de pains voulus aux dates proposées

	P500	PFAR	FARH	B300	B500	B1000	PM500 T80	PM 500 T65	PE400	PB400
<b>Mai</b>										
* 02-mai										
* 09 mai										
16-mai										
23-mai										
30-mai										
<b>JUIN</b>										
06-juin										
13-juin										
20-juin										
27-juin										
<b>JUILLET</b>										
04-juil										
11-juil										
18-juil										
25-juil										
<b>AOUT</b>										
01-août	PAS DE LIVRAISON REPRISE LE 29/08									
08-août	PAS DE LIVRAISON REPRISE LE 29/08									
15-août	PAS DE LIVRAISON REPRISE LE 29/08									
22-août	PAS DE LIVRAISON REPRISE LE 29/08									
29-août										
<b>SEPTEMBRE</b>										
05-sept										
12-sept										
19-sept										
26-sept										
<b>OCTOBRE</b>										
03-oct										
10-oct										
17-oct										
24-oct										
31-oct										
<b>NOVEMBRE</b>										
07-nov										
14-nov										
21-nov										
28-nov										

\* Pas de livraison le 09 Mai, vous pouvez regrouper avec celle du 02 Mai

Signatures précédées de la date et de la mention "Lu et approuvé".

Fait le :

Fait le :

Le producteur :

Le consomm'acteur

## \* Règlement

Le consomm'acteur choisit de payer :

£ en 1 fois, soit 1 chèque de .....€

£ en 3 fois, soit 3 chèques de .....€

£ en 6 fois, soit 6 chèques de .....€

Les chèques sont à établir à la signature du contrat, à l'ordre de **Stéphane COUTURIER** et à donner au tuteur du contrat.

NB : si plusieurs chèques, merci d'indiquer au dos de chacun le mois où vous souhaitez qu'il soit encaissé.

## Tuteur du producteur :

Michel LEBRETON

3 Impasse des Vignes

49220 PRUILLE

06 07 98 15 94

[mlebreton2@wanadoo.fr](mailto:mlebreton2@wanadoo.fr)

## → Résiliation :

Toute résiliation reste possible

sous certaines conditions

extrêmes, prévues dans les status

et sera étudiée par les membres du

bureau.